Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Etudes Technologiques
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax

Sfax le 26/03/2014

Demande de manifestation d'intérêt auprès de consultants individuels

Objet : Formation d'enseignants en Andragogie et apprentissage par l'action au service d'un enseignement supérieur innovant.

Pièces jointes : Termes de références de la formation.

Monsieur,

1. Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du coût du projet d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur (PAQ). Le MESRS a décidé d'accorder à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEG de Sfax) une allocation sur les crédits inscrits dans le cadre du PAQ pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

2. La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEG de Sfax) se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission.

3. Dans le cadre de ce projet, la FSEG de Sfax invite, par la présente demande, les consultants individuels intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour la formation des enseignants en Andragogie et apprentissage par l'action.

4. Pour cette formation, un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultants individuels en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale-Mai 2004 (version révisée – Octobre 2006) sur la base des critères ci-après :

- Qualifications à caractère général (formation, diplômes, années d'expérience, postes occupés, etc.).



• Qualifications pour la mission (missions similaires ou en rapport étroit, études, formation et expérience dans le secteur, etc.).
• Connaissance du contexte…

Pour plus d'informations sur la méthode de sélection, voir site : www.banquemondiale.orgrubrique « Projet » puis « Projets et services » puis « Passation des marchés et contrats » puis cliquer sur l'hyperlien « Directives pour la sélection et l'emploi de consultants ».

5. Les consultants individuels intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références ci-joints doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les dits services et particulièrement, il s'agit de fournir :
• Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de monsieur le Doyen de la FSEG de Sfax.

• Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services, en envoyant un Curriculum Vitae (CV) détaillé (domaines d'expertise, Expériences générales du candidat durant au moins les cinq dernières années, ...).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : raoudakammoun@yahoo.fr

7. Les manifestations d'intérêts doivent parvenir au bureau d'ordre de la FSEG de Sfax durant l'horaire du travail par voie recommandée, rapide poste ou les remettre en main propre, au plus tard le 18/04/2014 à 12 heures, heure locale avec la mention suivante :
« Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt en vue d'élaborer une proposition pour la formation d'enseignants en apprentissage par l'action.»
FSEG de Sfax, Route de l'aérodrome km 4, B.P. 1088, 3018 Sfax
Le cachet du bureau d'ordre de la FSEG de Sfax faisant foi.

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Etudes Technologiques
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax

PROGRAMME D'APPUI À LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

TERMES DE RÉFÉRENCE ET ÉTENDUE DES SERVICES:

Mission : Formation d'enseignants en andragogie et apprentissage par l'action.

1. Contexte

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur, initié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Technologie Tunisien, avec l'appui financier de la Banque mondiale, la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax propose l'organisation de formations pour les enseignants portant sur l'andragogie et l'apprentissage par l'action en complément à la formation en coaching déjà assurée.

De nos jours nous vivons une dynamique de changement sans cesse croissante, le monde est changeant dans ses divers secteurs, champs et domaines. L'université ne peut être à l'écart de cette dynamique économique, sociale, culturelle et technologique.
L'approche andragogique (formation d'adulte) dans l'enseignement supérieur doit s'adapter à ces dynamiques et à ces changements.
L'approche de formation centrée sur le formé vient remplacer une approche classique qui pour longtemps était centrée sur le formateur et le contenu.
Cette approche centrée formé est au cœur du métier de facilitateur pédagogique qui utilise l'apprentissage par l'action comme approche de conception et d'animation d'un contenu pédagogique.
Les techniques diverses de cette méthode de l'apprentissage par l'action offrent aux formés un champs d'amélioration de leurs habilités et de leurs compétences transversale et entrepreneuriales et c'est bien cette spécificité qui donne à ce mode d'apprentissage toute son originalité et efficacité.
Dans ce contexte visant l'amélioration de la qualité de l'enseignement en dotant l'enseignant par les outils et les approches les plus récentes en matière d'enseignement, les thématiques du coaching, la co-construction en équipe et de l'apprentissage par l'action occupent les premiers rangs au niveau de la panoplie de formation de formateurs envisagées par la faculté pour un enseignement novateur.





2. Population cible

a) Structure : La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax.

b) Public cible : 20 enseignants.

3. Objectifs

Objectif général :

Cette formation a pour objectif d'amener les participants à animer leurs séances de cours ou de TD en se référant aux normes et aux concepts de l'apprentissage par l'action et en adoptant la posture coach dans le face à face pédagogique.
Cette approche d'accompagnement pédagogique innovante, offre à l'enseignant et par conséquent à l'étudiant une occasion pour mener une nouvelle relation avec l'apprentissage et les acteurs y afférents à savoir : le corps enseignant, l'établissement universitaire et l'environnement pédagogique en général.

Objectifs spécifiques :

A l'issue de cette formation apprentissage par l'action, l'enseignant sera capable de :

- Justifier l'approche andragogique et citer les courants de pensées qui la soutiennent.
- Exposer le processus de l'apprentissage par l'action.
- Citer les différentes techniques et outils de l'apprentissage par l'action.
- Re- structurer quelques séquences de formation en activités pédagogiques.
- Exposer les bonnes pratiques en dynamique de groupe et particulièrement face aux cas difficiles.
- Animer des séquences de formation selon l'approche par l'action.
- Formuler et accepter un feed-back constructif dans un contexte andragogique.

4. Prestations demandées

Il s'agit d'action de formation d'enseignants universitaires, conduite en mode interactif basé sur le développement des aptitudes et une meilleure connaissance de soi.
La prestation est menée selon une approche andragogique faisant recours à des jeux de rôles à des exercices pratiques et /ou des mises en situation en s'adaptant aux réalités des enseignants.



5. Résultats attendus

Au terme de la formation, les enseignants seront à un niveau de :

- exposer les fondements de l'apprentissage par l'action
- s'approprié la posture Facilitateur/coach dans l'animation du face à face pédagogique
- concevoir et Animer une séquence de formation selon l'approche andragogique et la méthode de l'apprentissage par l'action.
- adopter ce mode d'apprentissage comme mode d'animation du face à face pédagogique.

6. Période et durée des formations

Cette formation est planifiée au cours du mois de mai 2014 à raison de 6 heures par jour pendant 5 jours soit 30 heures

7. Profil des experts

L'assistance technique sera fournie par un expert indépendant œuvrant dans le domaine de formation de facilitateur/formateur et de l'ingénierie de formation, ayant :

- une expérience justifiée et certifiée en formation de facilitateurs/formateurs ;
- une qualification en approche coaching, andragogie et facilitation pédagogique utilisant l'apprentissage par l'action ;
- un diplôme universitaire ;

En outre, l'expert devra justifier des qualifications générales suivantes :

- Animation d'actions de formation de formateurs/Facilitateurs auprès des structures qualifiées en la matière.
- Une expérience dans des structures d'enseignement pour la même mission sera considérée comme un avantage.

8. Rapports

Le candidat remettra à l'équipe PAQ-FSEG de Sfax et au doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax un projet d'exécution provisoire dans un délai maximum de 10 jours ouvrables.

Le consultant devra fournir les éléments suivants :

1- En réponse à la soumission de la consultation :

- Un curriculum Vitae ;

- Une fiche technique présentant un résumé des objectifs et des résultats attendus de la formation ;
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé des différents modules leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.

2- Après chaque mission :

Le consultant est tenu de présenter à l'équipe PAQ-FSEG de Sfax un rapport détaillé retraçant les différentes actions réalisées, l'évaluation de cette réalisation, les difficultés et le cas échéant les solutions proposées.

3- A la fin de la mission :

Le consultant est tenu de soumettre

- Les supports pédagogiques et les supports utilisés au niveau des séquences de formation.
- Un rapport de synthèse portant sur le déroulement des actions et les recommandations possibles.
- Le rapport de synthèse est fourni au maximum deux semaines après la date de clôture de l'action.

9. Conditions d'exécution de la mission

9.1. Lieu de la mission

Les différentes activités de la mission seront exécutées à la FSEG de Sfax.

9.2. Moyens et ressources à mobiliser par le consultant

Le consultant prend à sa charge son transport : billet d'avion, transport urbain et interurbain, son hébergement et tous les frais engendrés par son séjour (Alimentation, etc.).

Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa propre utilisation.

9.3. Données, Service, Locaux, Personnel et Installations à fournir par le client durant la mission

La FSEG de Sfax s'engage à mettre à la disposition du consultant, toutes les données et les documentations nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les

équipements et les moyens logistiques nécessaires durant l'exécution de la mission (impression, tirage, édition support numérique, …).

9.4. Responsabilité du consultant

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers la FSEG de Sfax est régie par le droit applicable au marché.

10. Mode de sélection

Le mode de sélection de consultant est celui du consultant individuel (personne physique) selon les directives de la banque mondiale. Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue. Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou groupement, peuvent présenter des candidatures individuelles. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques de l'expert comme suit :

Critères	Notation
<u>Qualifications à caractère général</u> - diplômes, - Expérience générale - postes occupés	 15 20 15
<u>Qualifications en rapport avec la mission</u> - Les références récentes des trois dernières années en mission similaires	30
<u>Connaissance du contexte local</u> - Missions accomplies en Tunisie, participation à des manifestations ou actions antérieures en Tunisie, etc.	20
Total	100

Le candidat le mieux classé sera contacté pour présenter son offre financière et assister à la séance de négociation de son contrat.





11. Conflit d'intérêt

Selon les directives de la Banque Mondiale, ne peut être sélectionné :

- Le consultant ayant exécuté une mission qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec une autre des missions qu'il a exécutées pour le même client ou pour un autre.
- Lorsque le consultant est fonctionnaire du gouvernement, il doit être en possession d'une attestation écrite de son ministère ou employeur attestant qu'il bénéficie d'un congé sans solde et qu'il est autorisé à travailler à temps complet en dehors de son poste officiel antérieur.

12. Modalité de publicité

Les présents termes de référence seront communiqués aux potentiels candidats par mail.